Modèle de lettre élaboré par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt – Juillet 2016

LETTRE D'INFORMATION DESTINÉE AU PROPRIÉTAIRE DES BIENS À REPRENDRE

(signature directe par le propriétaire ou envoi en recommandé avec A.R.)

Demande d'autorisation d'exploiter

(Art. L331-1 à L331-11 et R331-1 à R331-7 du code rural et de la pêche maritime)

Demandeur
M. et/ou Mme : .....
Personne morale (raison sociale):.....
.....
Adresse : .....
.....

Propriétaire
M. et/ou Mme : .....
Adresse : .....
.....
.....

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article R331-4 du code rural et de la pêche maritime, je vous informe que je sollicite, auprès du préfet de la région ....., une demande préalable d'autorisation d'exploiter pour les parcelles vous appartenant et référencées à la page suivante. Ces parcelles étaient précédemment exploitées par .....

Pour information, je souhaite attirer votre attention sur les éléments suivants :

- Cette lettre est soumise à votre signature afin que je puisse attester auprès de l'administration que je vous ai informé du dépôt de ma demande préalable d'autorisation d'exploiter.
- Votre signature ne vous engage pas à me louer ou à me vendre les parcelles, objets de la demande. Ce n'est pas une lettre d'accord ou de désaccord sur ma demande.
- Dans le cadre de la procédure relative à ma demande d'autorisation d'exploiter, vous avez la possibilité de produire des observations écrites auprès de l'administration (voir adresse de la direction départementale des territoires ci-dessous).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Fait à .....le.....

Signature du demandeur

Signature du propriétaire *
« J'ai pris connaissance des informations ci-dessus »

Adresse de l'administration de dépôt de la demande d'autorisation d'exploiter :
Direction départementale des territoires de .....
Adresse
Tél :
Mail :

* **En cas de propriété partagée entre époux, la lettre doit être signée par les 2 conjoints.**

En cas de propriété en indivision, une lettre doit être signée par chacun des indivisaires,

En cas de démembrement de la propriété, une lettre doit être signée par l'usufruitier, chaque nu-propriétaire. Indiquer la qualité du signataire (usufruitier ou nu-propriétaire).

En cas de propriété en société (SCI, GFA, etc) une lettre doit être signée par le ou les gérant(s) qui sont inscrits sur l'extrait Kbis

Commune	Référence cadastrales Section - numéro	Surface (ha a ca)